

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020117 – ASA 37/005/02AU 48/02

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

SRI LANKA

## **CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / ENFANTS SOLDATS**

Treize adolescents : Duncy Mary (f), 15 ans, Sudharshini Tharmalingam (f), 12 ans, Gunasekaram Kananayagam (h), 16 ans, Kathiresan Ruban (h), 16 ans, Ravindran Sanjiv (h), 13 ans, Anantharasa Gunaseelan (h), 14 ans, Baba Thambirasa (h), 12 ans, Mahendran Kapilan (h), 16 ans, Mathuraiveeran Selvarasa (h), 15 ans, Thiyagarajah Suthaharan (h), 12 ans, Selvaraji Suthahar (h), 13 ans, Vellaisamy John (h), 13 ans, Selvarasa Vishaharan (h), 13 ans

Londres, le 14 février 2002

Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité des treize adolescents dont le nom figure ci-dessus. Certains pensent en effet qu'ils ont été recrutés par le groupe armé d'opposition des *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul).

Duncy Mary a été vue pour la dernière fois le 11 février, alors qu'elle revenait d'un cours, à proximité d'un arrêt de bus à Tannamunai, au nord de la ville de Batticaloa, dans l'est de Sri Lanka. Elle fréquente l'école St Joseph de Tannamunai, où ses résultats en sport seraient excellents. Elle est originaire de Jaffna, dans le nord de Sri Lanka, mais sa famille et elle ont été déplacées en 1995.

Kathiresan Ruban, Ravindran Sanjiv et Anantharasa Gunaseelan figureraient parmi un groupe de sept jeunes hommes recrutés par les LTTE le 2 janvier à Chettikulam, dans le district de Vavuniya.

Le 10 décembre 2001, Thiyagarajah Suthaharan, Selvaraji Suthahar et Vellaisamy John ont indiqué à leurs parents qu'ils allaient jouer sur le terrain de jeux de Sivuparam, dans le district de Vavuniya ; ils ne sont jamais rentrés chez eux.

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Le 7 février, Amnesty International a exprimé ses inquiétudes au sujet du recrutement des adolescents dont le nom figure ci-dessus (à l'exception de Duncy Mary, qui a été recrutée très récemment) dans une communication à l'intention des dirigeants des *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul). L'organisation y donnait un certain nombre de détails, notamment la date de naissance, l'adresse et la date présumée du recrutement de chacun des adolescents. Elle y faisait également part de sa préoccupation face à la poursuite du recrutement d'enfants au cours des derniers mois, malgré la proclamation, le 24 décembre 2001, de deux cessez-le-feu unilatéraux par les LTTE et par le gouvernement. Les deux parties discutent actuellement les termes d'un accord sur un cessez-le-feu permanent, et se préparent à négocier, avec l'aide du gouvernement norvégien, un règlement politique du conflit armé qui déchire le pays depuis de nombreuses années.

Selon des informations parues sur le site Internet TamilNet (<http://www.tamilnet.com>) le 6 février, le conseiller politique et principal négociateur des LTTE aurait déclaré que ce groupe armé recrutait des jeunes hommes et des jeunes femmes de plus de dix-sept ans « afin d'étoffer l'aile politique et l'aile administrative du mouvement » et de se préparer à satisfaire les nouveaux besoins d'ordre politique et administratif qui se feraient jour dans le cadre du processus de paix. Il aurait ajouté que les LTTE recrutaient également des volontaires pour leur aile militaire « afin de veiller à ce que l'équilibre actuel des forces ne soit pas modifié à leur désavantage ».

Selon des informations relayées le 3 février par TamilNet, Karikalan, dirigeant adjoint de l'aile politique des LTTE, aurait tenu les propos suivants en réponse à ceux qui accusent les LTTE de recruter des enfants : « Bien que personne ne se soit plaint récemment au CICR [Comité international de la Croix-rouge] ni à la Commission des droits humains sri-lankaise que nous ayons enrôlé quiconque de force, nous souhaitons toujours veiller à empêcher la circulation de rumeurs diffamantes selon lesquelles notre organisation obligerait des jeunes à rejoindre ses rangs. »

Amnesty International ne se prononce pas sur le recrutement d'adultes au sein des forces armées régulières ni des groupes politiques armés. Toutefois, elle est opposée à l'utilisation de personnes de moins de dix-huit ans comme soldats, tant par les gouvernements que par les groupes armés d'opposition, qu'ils aient été enrôlés de force ou qu'ils aient volontairement décidé de prendre les armes. L'organisation s'oppose également à toute forme de recrutement, de formation ou de déploiement à des fins militaires de personnes de moins de dix-huit ans, y compris pour jouer un rôle de soutien tel que celui de messenger ou de porteur.

En mai 1998, au moment de la visite à Sri-Lanka d'Olara Otunnu, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies chargé d'étudier l'impact des conflits armés sur les enfants, les dirigeants des LTTE eux-mêmes s'étaient engagés à ne recruter aucune personne âgée de moins de dix-sept ans et à ne pas envoyer au combat des jeunes de moins de dix-huit ans.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- déclarez-vous préoccupé par le fait que les *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) recrutent des enfants parfois âgés d'à peine douze ans (évoquez de manière précise le cas de certains d'entre eux) ;
- demandez instamment que ces enfants soient rendus dans les plus brefs délais à leur famille et à leur communauté ;
- exhortez les dirigeants des LTTE à faire une déclaration publique dans laquelle ils donneront des éclaircissements sur leur politique actuelle de recrutement, afin que les enfants, les parents et les membres de la société civile du nord et de l'est de Sri Lanka soient pleinement informés ;
- priez-les de préciser dans cette déclaration à quel endroit et de quelle façon des plaintes concernant le recrutement peuvent être déposées ;
- demandez qu'un suivi de la situation des droits humains, y compris du recrutement des enfants soldats, soit prévu dans le projet d'accord de cessez-le-feu permanent actuellement négocié par le gouvernement et les LTTE.

**APPELS À :**

Comité de coordination tamoul en France :  
Dr Anton Balasingam  
c/o Tamil Co-ordinating Committee  
341, rue des Pyrénées  
75020 Paris  
France

**Fax :** + 33 1 43 58 11 91

**Formule d'appel :** *Dear Dr Balasingam, / Monsieur,*

**Organisation tamoule au Canada :**

World Tamil Movement  
64, Eaton Avenue  
Toronto, Ontario  
M4J 2Z5, Canada

**Formule d'appel :** *Dear Sir or Madam, / Madame, Monsieur,*

**Organisation tamoule en Norvège :**

Det tamilske Samordningsutvalget  
P.O Box 1699 Vika  
0110 Oslo 1, Norvège

**Fax :** + 47 22 38 10 40

**Courriers électroniques :** [teedor@online.no](mailto:teedor@online.no)

**Formule d'appel :** *Dear Sir or Madam, / Madame, Monsieur,*

et aux autres organisations tamoules présentes dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 28 MARS 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents. Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*

---

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020117 – ASA 37/005/02AU 48/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

## ERRATUM

SRI LANKA

Treize adolescents : Duncy Mary (f), 15 ans  
Sudharshini Tharmalingam (f), 12 ans  
Gunasekaram Kananayagam (h), 16 ans  
Kathiresan Ruban (h), 16 ans  
Ravindran Sanjiv (h), 13 ans  
Anantharasa Gunaseelan (h), 14 ans  
Baba Thambirasa (h), 12 ans  
Mahendran Kapilan (h), 16 ans  
Mathuraiveeran Selvarasa (h), 15 ans  
Thiyagarajah Suthaharan (h), 12 ans  
Selvaraji Suthahar (h), 13 ans  
Vellaisamy John (h), 13 ans  
Selvarasa Vishaharan (h), 13 ans

---

Londres, le 1<sup>er</sup> mars 2002

Chers amis,

Nous vous prions de détruire la liste des organisations de défense des Tamouls (intitulée *Worldwide Tamil Support Organisations*) qui vous a été adressée. En effet, elle contient le nom de personnes qui n'ont pas donné leur accord pour que leur identité soit rendue publique. Vous pouvez, si vous le souhaitez, reprendre les coordonnées des organisations de soutien situées dans votre pays, mais ne mentionnez en aucun cas les noms figurant sur la liste.

Ingrid Massage

Chercheuse sur Sri Lanka